

**Zeitschrift:** Revue de Théologie et de Philosophie  
**Herausgeber:** Revue de Théologie et de Philosophie  
**Band:** 19 (1931)  
**Heft:** 78

**Buchbesprechung:** Analyses et comptes rendus

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 01.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## ANALYSES ET COMPTES RENDUS

G. SERRIER, Dr en droit. *De quelques recherches concernant le mariage contrat-sacrement.* Paris, de Boccard, 1928.

Un intérêt très vif s'attache à l'étude de cette période où la civilisation antique se résout en des complexes nouveaux d'où sortira le monde moderne.

L'ouvrage de M. Serrier est une contribution à l'étude de cette transformation : comment le mariage qui, pour les juristes romains, n'était qu'un état de fait auquel le droit attachait certains effets juridiques, est-il devenu cette institution à la fois juridique et religieuse, le mariage contrat-sacrement ; ou comment le mariage chrétien est-il sorti du mariage romain ?

M. Serrier a réuni tous les textes susceptibles d'éclairer cette transformation, depuis les déclarations du Christ et des apôtres jusqu'à la formule arrêtée par le concile de Trente. Dans cette revue des opinions des docteurs de l'Eglise, il voit un intérêt particulier à saint Augustin, ce confluent de la pensée antique et de la pensée chrétienne, dont la définition tripartite (*proles, fides, sacramentum*) lui paraît être la forme première de la définition du mariage chrétien adoptée par l'Eglise.

On voit d'abord les Pères hésiter entre l'exaltation de la virginité et la vertu du mariage ; puis, à mesure que s'affaiblit la croyance au retour imminent de Jésus-Christ, on les voit évoluer du point de vue paulinien, pour qui le mariage n'est qu'une faiblesse excusable, vers la doctrine augustinienne, que le mariage est un bien, qu'il comporte même trois biens, ceux mêmes qui s'expriment dans les trois termes de sa définition.

D'autre part, d'une union passagère, que le consentement des deux conjoints formait, et que la volonté d'un seul des deux conjoints suffisait à rompre, le mariage devient une union indissoluble, sanctionnée par Dieu lui-même.

On voit enfin se dégager lentement le sens spirituel du mariage, moyen d'un mutuel perfectionnement moral ; d'abord dans ce sens étroit qu'il règle la concupiscence charnelle ; puis, dans un sens plus élevé, en ce que chacun des deux conjoints se tient pour responsable de l'âme de son conjoint.

Ainsi le mariage, en même temps qu'un contrat, apparaît comme un sacrement, dans l'acception large d'abord d'un acte sacré plein d'une vertu mystique et symbolique, et dans l'acception précise aussi d'un exprès moyen de grâce, d'un des sacrements de l'Eglise. Et ce double aspect : contrat indissoluble et sacrement, coexistant inextricablement dans la même institution définit le mariage chrétien tel que l'entend l'Eglise catholique romaine.

L'ouvrage de M. Serrier est une somme : les opinions de tous les écrivains qui ont abordé cette question y sont analysées dans l'ordre chronologique ; les notes, qui occupent à peu près la moitié des pages, donnent les textes grecs et latins. On souhaiterait que cette riche matière fût plus élaborée et que les lignes directrices se dégageassent plus nettement. Mais, telles qu'elles sont, ces « recherches » constituent un utile instrument de travail pour tous ceux qui voudront étudier cette importante et très actuelle question.

Louis MEYLAN.



LAUSANNE — IMPRIMERIE COOPÉRATIVE LA CONCORDE